Droit de vote des étrangers : une annonce attendue aujourd'hui ou demain

29/01/2013 à 12h53

Le projet d'accorder le droit de vote des étrangers non communautaires aux élections locales n'est pas « enterré », a indiqué Matignon.

Matignon l'affirme : le droit de vote des étrangers non communautaires aux élections locales n'est pas « enterré ». « Vous en saurez un peu plus aujourd'hui (mardi) ou demain (mercredi), promet le gouvernement soucieux, semble-t-il de faire avancer le dossier mais sans donner plus de précisions.
Le mois dernier, le groupe des députés PS avait souhaité que le processus démarre et demandé qu'un texte gouvernemental sur cette promesse de campagne du candidat François Hollande arrive rapidement. Le ministre chargé des Relations avec le Parlement, Alain Vidalies, avait alors indiqué qu'un texte ne serait inscrit qu'une fois assuré du soutien d'une majorité des 3/5e qui fait aujourd'hui défaut. (…)
Les Echos